



## École Dollard-Des Ormeaux

35 rue Anselme-Lavigne  
Dollard-des-Ormeaux QC H9A 1N5



### PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le mercredi 23 novembre 2015

---

#### **Étaient présents :**

Ginette Fougère  
Benoit Hogue  
Patricia Parent  
Karine Poudrette  
Karolina Sulkowska

Geneviève Carrier  
Patrick Fortin  
Isabelle Lalonde  
Gabrielle Tassé  
Maxime Viens

---

#### **Étaient absents :**

Fernando Frankel

Sophie Brosseau  
Annie Crevier

#### **1. PRÉSENCES**

Advenant 18 h 32, le quorum étant atteint, la réunion débute.

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Viens propose de corriger la numérotation des points.

Madame Lalonde propose d'ajouter le sous-point suivant :

##### **6. Compte-rendu de la direction**

##### **6.4 Démission de Monsieur Frankel**

Elle précise aussi que la reddition de comptes doit être reçue plutôt qu'approuvée.

Madame Poudrette propose d'ajouter les sous-points suivants :

##### **13. Divers**

##### **13.1 Lumière service de garde**

##### **13.2 Distributeur de sel pour la conciergerie**

Monsieur Fortin propose de renommer le point 13 (*Divers* plutôt que *Varia*).

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par Mme Poudrette d'adopter l'ordre du jour tel qu'amendé.

Adopté.

Résolution C.E. 15-11-23-A

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 28 OCTOBRE 2015**

Monsieur Viens propose de corriger l'année dans la numérotation des résolutions.  
Madame Carrier souligne une erreur de numérotation qui sera corrigée (point 7.2).

Il est proposé par M. Hogue et appuyé par Mme Carrier d'adopter le procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2015 tel qu'amendé.

Adopté.

Résolution C.E. 15-11-23-B

### **4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Madame Lalonde mentionne que le puisard du stationnement est réparé. Aussi, elle précise que pour l'aide aux devoirs coordonnée par la ville de Dollard-des-Ormeaux, les inscriptions sont faites directement à la Ville. Celle-ci informe l'école des élèves inscrits. Le programme est sans frais, les élèves sont transportés par les parents et l'aide est offerte par des élèves du PEI de l'école secondaire des Sources.

### **5. PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public n'est présent.

### **6. COMPTE-RENDU DE LA DIRECTION**

#### **6.1 Convention de gestion 2015-2016**

Madame Lalonde explique le document transmis avec l'ordre du jour. Elle précise que la convention de gestion est annuelle. Celle-ci est basée sur les constats.

Monsieur Hogue se demande pourquoi les résultats en lecture diminuent au fil des années scolaires. Mme Lalonde explique que plus l'élève vieillit, plus la compréhension est travaillée et évaluée.

Madame Sulkowska et M. Fortin posent des questions sur les épreuves imposées en 4<sup>e</sup> année. On répond qu'une épreuve de français est imposée par le MEESR et une épreuve de mathématique est imposée par la commission scolaire.

Il est proposé par Mme Carrier et appuyé par M. Hogue d'approuver la convention de gestion et de réussite éducative 2015-2016 telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 15-11-23-C

#### **6.2 École en forme et en santé**

Madame Lalonde distribue le document et le présente.

Il est proposé par M. Hogue et appuyé par Mme Fougère d'approuver le programme *École en forme et en santé 2015-2016* tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 15-11-23-D

### **6.3 Reddition de comptes budgétaire 2014-2015**

Madame Lalonde explique le document transmis avec l'ordre du jour.

Madame Poudrette se demande si le poste budgétaire *Bibliothèque/Audiovisuel* concerne la bibliothèque de l'école et pourquoi il est déficitaire. Mme Lalonde répond que puisqu'elle n'était pas en poste l'an dernier, elle peut difficilement répondre précisément à cette question.

Il est proposé par M. Hogue et appuyé par Mme Fougère de recevoir la *reddition de comptes budgétaire 2014-2015* telle que présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 15-11-23-E

### **6.4 Démission de M. Frankel**

Madame Lalonde explique que pour des raisons de conciliation travail/famille, M. Frankel a remis sa démission à titre de membre parent au Conseil d'Établissement aujourd'hui.

Madame Parent explique que Mme Gomez n'a pas été élue en septembre, mais qu'elle semble toujours manifester un intérêt à siéger au C.É. Mme Lalonde contactera donc Mme Gomez pour vérifier si elle serait intéressée à combler le siège laissé vacant par la démission de M. Frankel.

## **7. COMPTE-RENDU DE L'OPP**

Madame Fougère explique que les profits de la campagne des agrumes a été de 1503,90\$ et que la distribution aura lieu le mardi 25 novembre. La campagne de vente de pizza va bon train. Aussi, d'anciens élèves de notre école ont aidé à la foire du livre qui s'est bien déroulée. Les titulaires ont eu chacun 60\$ à dépenser à la foire du livre. Des collations et des autocollants ont été remis à chaque enseignant pour la soirée de rencontre de parents.

## **8. COMPTE-RENDU DES ENSEIGNANTS**

Monsieur Viens n'a rien à signaler.

## **9. COMPTE-RENDU DU SOUTIEN TECHNIQUE**

Madame Crevier est absente.

## **10. COMPTE-RENDU DU SERVICE DE GARDE**

Madame Brosseau est absente.

## **11. COMPTE-RENDU DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ RÉGIONAL DE PARENTS DU REGROUPEMENT OUEST**

Madame Fougère demande si le suivi concernant l'offre de notre école pour être hôtesse d'une conférence a été fait. M. Hogue répond qu'il y verra.

## **12. COMPTE-RENDU DU COMMISSAIRE SCOLAIRE**

Monsieur Brousseau explique que le 28 octobre, il a été établi que le montant réservé à l'aide aux devoirs a été maintenu à 7 500\$. Aussi, la Ville a modifié l'entente d'utilisation du gymnase à l'effet que 100% du service de conciergerie est maintenant défrayé par la Ville lorsqu'elle utilise le gymnase. Finalement, les terrains de soccer peuvent être utilisés en tout temps par les élèves de l'école.

Monsieur Hogue demande si le montant réservé pour l'aide aux devoirs est suffisant pour nos besoins. Mme Lalonde répond que le nombre d'élèves de notre école n'a pas augmenté, donc que le budget alloué n'a pas augmenté non plus.

## **13. DIVERS**

### **13.1 Lumière du service de garde**

Madame Poudrette demande si un suivi a été fait pour éclairer le passage vers le service de garde. Mme Lalonde répond qu'elle a demandé à ce qu'une lumière soit installée et que celles qui ne sont pas fonctionnelles soient réparées. Les ouvriers de la Commission travaillaient à cela aujourd'hui.

### **13.2 Distributeur de sel pour la conciergerie**

Madame Poudrette mentionne que l'an dernier, l'idée de se procurer un distributeur à sel a été évoquée. Mme Lalonde explique qu'elle a discuté avec le concierge qui ne juge pas qu'un distributeur de sel soit plus efficace que la procédure actuelle et qu'elle fera un suivi à ce sujet au cours de l'hiver.

## **14. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance n'a été reçue.

## **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Advenant 19 h 16, l'ordre du jour étant épuisé, M. Hogue lève l'assemblée.  
Résolution C.E. 15-11-23-F

---

Benoît Hogue  
Président

---

Isabelle Lalonde  
Directrice